

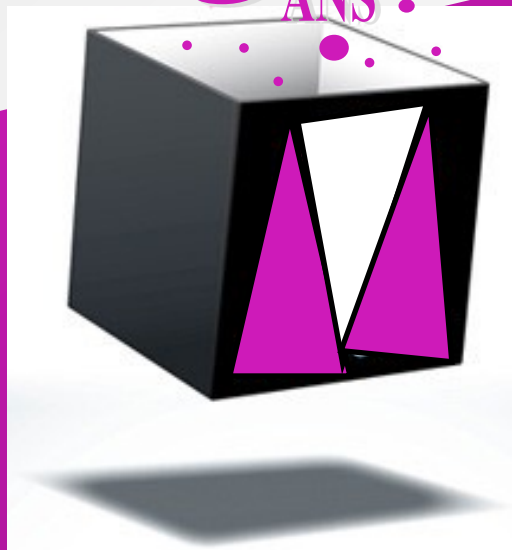


Rapport d'Activité

20
20
1

La Voix des Femmes

30
ANS



Sommaire

Rapport moral de la Présidente

1

Ce que propose la Voix des Femmes

4

L'année 2021

- De janvier à mai : période particulière liée au Covid 19 5
- Réouverture des locaux 7
- La saison estivale 7
- La rentrée de septembre
 - ↳ La médiation sociale interculturelle 8
 - ↳ La médiation santé publique et communautaire 9
 - ↳ Les activités de vie sociale 9
 - ↳ Les actions spécifiques 12

La Voix des Femmes en quelques chiffres

14

Mécénat de compétences en communication

15

Le travail de partenariat

17

Le rapport financier

20

Perspectives 2022

21

Annexes

24

Rapport moral de la Présidente

Mesdames, Messieurs, chers adhérents et amis,

L'année 2021, pour la Voix des Femmes, a été difficile, très impactée par la crise sanitaire liée à la Covid 19, générant une situation unique de force majeure avec des incertitudes à vivre et à gérer.

Je veux remercier particulièrement toutes les personnes qui ont œuvré en 2021 avec elle pour que la période du COVID 19 soit la moins difficile possible.

Je m'adresse d'abord à ses partenaires financiers, qui pendant cette année hors-normes, lui ont fait confiance, lui accordant leur aide pour soutenir la vie associative. Je rappelle que dans ce contexte particulier, la rédaction des bilans d'actions à leur transmettre s'est avérée un exercice complexe tant le décalage entre les projets et les actions réellement menées était important.

Je m'adresse également à ses salariées avec qui elle a travaillé, souvent dans l'urgence, pour apporter des réponses adaptées aux défis auxquels elle a été confrontée cette année. Belle énergie collective tant dans la réflexion que dans l'action !

La Voix des Femmes, en fonction des recommandations et des mesures gouvernementales imposées, a dû adapter son cadre et ses moyens d'intervention pour exercer au mieux son activité dans un contexte anxiogène et évolutif : fermeture de sa structure de janvier à mai 2021, interruption totale de ses actions, personnel en télétravail.

La Voix des Femmes a dû mettre en place des solutions alternatives pour maintenir le lien social avec son public et répondre à ses sollicitations : création d'une écoute téléphonique assurée par ses médiatrices, site ouvert de l'épicerie sociale avec adaptation d'horaires plus adaptés aux besoins de bénéficiaires plus nombreux, renfort en personnel de médiation ; maintien aussi, par le biais d'Internet, de quelques activités linguistiques et culturelles.

La Voix des Femmes a aussi privilégié le contact avec ses salariées en maintenant en présentiel ses réunions d'équipe hebdomadaires ; temps de réflexions permettant à l'ensemble du personnel, de repenser ses pratiques professionnelles, hiérarchiser ses priorités, et favoriser la qualité à la quantité, en anticipant de nouvelles actions plus en adéquation aux nouveaux besoins recensés.

Pendant cette période, la Voix des Femmes est toujours restée en contact direct avec ses partenaires et les autres acteurs associatifs, grâce à l'utilisation de l'outil informatique (visioconférence, webinaire, conférence téléphonique) que tous savent maintenant utiliser.

Si pour notre association, l'année 2021 a été très modeste en terme de réalisation d'actions, elle a été très prolifique dans le domaine des ressources humaines, avec une détermination à favoriser la montée en compétences et en responsabilités de ses salariées et d'approfondir certains savoir-faire de ses bénévoles :

- appropriation par le personnel du logiciel Escarcelle utilisé à l'épicerie sociale (inscription des nouveaux bénéficiaires, gestion des approvisionnements, des stocks...).
- gestion et suivi des demandes de stages à la Voix des Femmes : nouvelle responsabilité confiée à la médiatrice dédiée au sport et à la culture (analyse de la demande, étude des motivations des candidats, aide à l'élaboration du rapport de stage, mise en place de tutorat).
- formation interne pour « un accueil de qualité réservé aux nouveaux arrivants », proposée aux membres de l'équipe bénévoles d'accueillantes et animée par 2 médiatrices : posture à adopter, écoute active de la demande, socle de 1^{ères} informations à donner, orientation vers le bon interlocuteur.

Notons que l'équipe d'accueillantes est constituée de 8 personnes et s'est enrichie, en septembre dernier, de 2 nouvelles responsables chargées de la coordination (diffusion d'informations, constitution des plannings de présence, communication, remplacements).

Compte tenu des graves conséquences de la crise sanitaire sur les populations fragilisées, l'une des priorités de la Voix des Femmes en 2021, a été de privilégier un accueil de qualité aux personnes venant solliciter, d'où la décision prise par l'équipe de ses dirigeantes et de ses administrateurs, de déplacer en septembre 2021, le bureau d'accueil existant et de l'installer dans une salle de classe, espace plus aéré, plus convivial et plus discret. Cette décision réduit effectivement le nombre de classes disponibles pour ses apprenants, mais ce manque de classes est compensé par la disponibilité de la salle de réunion pouvant être utilisée à cet usage, toute l'année, à condition d'en informer par mail et en début d'année, le service Animation de la municipalité.

A la Voix des Femmes, l'année 2021 a été aussi celle du changement, avec la volonté de recruter, en interne, sa nouvelle Direction. Rappelons les faits :

- le 3 octobre 2019, recrutement d'une directrice pour une année, à temps partiel.
- de juin au 3 octobre 2020, absence pour maladie de la Directrice, une mission d'intérim de direction est proposée à 2 salariées, Catherine TERRY et Baya MOKTHARI pour coordination du personnel,
- du 3 octobre 2020 à mai 2021, prolongation de l'intérim de direction (la Directrice ayant quitté la Voix des Femmes pour une offre d'emploi plus favorable) avec animation des réunions d'équipe. Période au cours de laquelle les 2 salariées mandatées ont fait preuve d'initiatives, de grande maturité, de dynamisme, de responsabilité dans cette nouvelle mission managériale. Qualités et compétences constatées sur le terrain par la Présidente de la Voix des Femmes.
- le 26 avril 2021, décision votée à l'unanimité par le Conseil d'administration de prolonger l'intérim de direction jusqu'à l'embauche d'une nouvelle direction.
- le 14 juin 2021, la Présidente de la Voix des Femmes fait part aux membres du Conseil d'administration de la qualité de services rendus par Catherine TERRY et Baya MOKTHARI durant leur intérim de direction. Elle émet aussi la possibilité, la Voix des Femmes étant toujours en recherche d'une direction, et avant le lancement d'un nouveau recrutement externe, de proposer à ces 2 salariées talentueuses le poste de direction vacant, sous forme de 2 postes en co-direction, à mi-temps, et complémentarité. La Présidente développe l'importance de la promotion interne pour une association, qui en valorisant la collaboration de salariées compétentes, augmente ses chances de réussite, en termes de recrutement, grâce aux savoir-faire et savoir-être déjà adaptés au sein de la structure, évitant ainsi des erreurs de recrutement, avec un gain de temps et d'économie (pas de frais d'annonces, de communication, pas de période d'intégration et d'adaptation). En cas d'acceptation de cette proposition par les administrateurs d'abord, et par les salariées concernées, une action de formation devra accompagner les salariées vers leur nouvelle fonction managériale.
- Proposition validée à l'unanimité par les administrateurs et proposée lors d'un entretien professionnel, aux 2 salariées, et qu'elles ont acceptée.

Le Directeur de S3A a piloté la formation individualisée des 2 salariées pendant 6 mois à raison de 2 entretiens par mois. Ce qui a permis à ces nouvelles recrues, l'accession à une responsabilité managériale, à une posture adaptée vis à vis de leurs nouveaux collaborateurs (anciens collègues), l'intégration au rôle de manager dans leurs missions, avec maîtrise des outils, méthodes, rituels managériaux fondamentaux. A l'issue de la formation, les 2 salariées sont devenues officiellement co-directrices de la Voix des Femmes.

En juin 2021, une formation expérimentale appelée « Gouvernance associative et participation », ou « comment faire vivre la participation dans une association » a été proposée à la Voix des Femmes à l'initiative de l'ARDES, S3A, la ligue de l'enseignement de Normandie. 2 salariées et 2 de nos bénévoles de la Voix des Femmes l'ont suivie avec pour objectifs d'impulser une redynamisation de la gouvernance dans l'association, avec une nouvelle répartition des pouvoirs, des responsabilités un meilleur fonctionnement démocratique fondé sur des stratégies de participation, de partenariat, d'apprentissage collectif.

A l'issue de la formation, pleines d'enthousiasme et d'énergie, et avec la volonté de faire bouger les lignes, les 4 participantes formées ont constitué un groupe de travail pour modification des statuts de la Voix des Femmes (validés lors de l'AG extraordinaire en novembre 2021), avec la volonté, lors de la constitution du nouveau Conseil d'Administration, de l'élargir à la co-présidence.

Au cours du dernier trimestre 2021, dans le domaine des ressources humaines, les dirigeantes de la Voix des Femmes, et au regard de la situation professionnelle de chaque salariée, ont travaillé sur la réforme de l'avenant 182 du 1^{er} octobre 2020 de la convention collective Eclat, convention à laquelle la Voix des Femmes est affiliée. Les objectifs de l'avenant étaient l'augmentation des bas salaires, la valorisation de certaines situations remarquables d'emploi, l'évolution professionnelle du salarié tout au long de son parcours et l'actualisation de la grille de classification. Ce fut un long travail d'analyse, de formation, d'appropriation, avec l'élaboration de nouvelles fiches de postes redéfinies avec application de l'avenant le 1^{er} janvier 2022.

En 2021, la Voix des Femmes s'est aussi enrichie de nouvelles compétences grâce à la collaboration d'une infographiste, salariée mise à sa disposition par la Société Orange dans le cadre du dispositif Mécénat de compétences. Très investie dans le domaine de la communication, elle a aidé la Voix des Femmes : a finalisé son site Internet, a créé un site Instagram, a pris en charge la réalisation du bulletin mensuel d'activités de la Voix des Femmes (qu'elle a modernisé). Elle a aussi créé et animé, pour le personnel de la Voix des Femmes, une formation sur la conception d'affiches et de flyers. Nous la remercions pour sa patience et sa grande disponibilité. Aujourd'hui, Françoise est membre de notre Conseil d'Administration.

Après notre Assemblée Générale en octobre 2021, s'est constitué un nouveau Conseil d'administration, composé de nouveaux et d'anciens membres, avec un nouveau Bureau, deux co-présidentes, et la création de plusieurs commissions : Communication, Culture, Epicerie sociale, emploi et Mécénat.

Enfin, en décembre 2021, Rose KAMTCHOUING, médiatrice santé communautaire à la Voix des Femmes a quitté l'association pour un départ en retraite après 20 années de bons et loyaux services et 10 années de bénévolat. L'association se souviendra longtemps de ses éclats de rire et de sa bonne humeur !

Je termine ce discours en lançant un appel à celles et à ceux qui, comme Françoise, veulent s'engager à nos côtés pour poursuivre nos missions. La Voix des Femmes a vraiment besoin de personnes jeunes, dynamiques porteuses d'idées nouvelles capables d'impulser de belles initiatives, de la créativité, ce avec une grande motivation, une belle énergie et une très forte dose d'optimisme et d'enthousiasme.

Merci et bienvenue à ces nouvelles bonnes volontés.

Je vous remercie de votre attention.

Martine MALHAIRE

Ce que propose la Voix des Femmes

Un service de médiation sociale interculturelle : la principale activité de la Voix des Femmes

La médiation santé publique et communautaire

Un service solidaire : l'épicerie sociale

Une action de remobilisation vers l'emploi : « Mieux-être, bien-être, pour un public éloigné de l'emploi »

Des activités de vie sociale

Pour plus d'informations, consultez notre
site internet

lavoixdesfemmes.fr

L'année 2021

De janvier à mai : période particulière avec une énième vague du Covid 19

Association fermée, salariées en télétravail. Ce temps nous a permis de finaliser le site internet de l'association.

Arrêt ou adaptation des activités collectives:

- L'activité gymnastique a repris en présentiel fin janvier en extérieur, malgré le froid qui n'a pas dissuadé les adhérentes. Ces séances de gymnastique se sont transformées en sorties pédestres quand les conditions météorologiques ne permettaient pas la tenue de ces séances.
- L'atelier d'écriture : La médiatrice culturelle est restée en contact avec les participantes via les outils numériques pour motiver chacune à poursuivre la rédaction de leur texte.

L'épicerie sociale est restée ouverte, avec le renfort d'une médiatrice pour répondre aux besoins des familles. Nous avons bénéficié d'un don de masques et gel hydro alcoolique de l'ATC France.

L'accompagnement en médiation sociale interculturelle : l'année 2021 a été en partie le prolongement de 2020 dans la gestion de la crise sanitaire avec ses conséquences sur les comportements du public accueilli ainsi que sur l'engagement bénévole au sein de notre association.

Notre service de Médiation est resté en lien avec le public et les partenaires en présentiel quand cela était possible mais également en utilisant les différents moyens de communication (prise de rdv téléphonique, mail et Visio-conférence). Il est évident, que dans ce contexte les demandes d'accompagnement en médiation restent stables ou en légère baisse par rapport aux années précédentes.

5

Ouest France - Publié le 10/02/2021

Hérouville-Saint-Clair. La souffrance sociale donne de la voix

L'association La voix des femmes, basée à Hérouville-Saint-Clair, permet aux habitants d'exprimer leur souffrance sociale en cette période difficile à vivre.

Les médiatrices sociales et culturelles de l'association La voix des femmes, à Hérouville-Saint-Clair (Calvados), étaient en réunion, lundi 8 février 2021. « **Les tensions dans les familles augmentent avec des violences de jeunes adultes envers leurs parents. Les personnes sont en recherche de solutions. La voix des femmes les accompagne et leur donne la possibilité de s'exprimer** », souligne Bahia Mokhtari, médiatrice.

Préoccupée par cette situation, l'association agit. L'épicerie sociale reste ouverte. « **Face à l'augmentation des demandes, explique Majida Gomert, on a étendu les horaires d'ouverture et renforcé les effectifs d'accueil, en complément avec le travail de nos bénévoles.** »

Sur place, les médiatrices donnent aux personnes la possibilité de parler, leur apportent « **du soutien moral** ». Les professionnelles sont formelles : « **On constate plus de souffrance sociale et l'arrivée d'un nouveau public de gens qui travaillent.** »

Un compte Instagram

« **On est présent face à la détresse liée à la solitude, aux problèmes administratifs, complète Rose, médiatrice. On propose de rejoindre les gens dans les administrations pour les soutenir.** »

« **Depuis le second confinement, nous avons fait le choix des permanences téléphoniques, où l'on constate de fortes dégradations des situations financières** », ajoute la présidente de l'association, Marina Malhaire.

De plus, « **le traitement individuel n'est pas suffisant, les personnes ont besoin de collectif** »,



Les médiatrices sociales et culturelles de l'association La Voix des Femmes sont à l'écoute de la souffrance sociale et proposent des solutions téléphoniques, de l'activité physique en extérieur, des accompagnements physiques pour les démarches administratives. | OUEST-France

remarque Bahia Mokhtari. Pour répondre à cette demande, l'association a eu l'autorisation préfectorale de mettre en place des cours de sport en présentiel, en extérieur. « **J'ai commencé ces cours depuis trois semaines et j'observe que les gens saturent avec les cours en vidéo. Ils ont besoin d'échanges physiques.** »

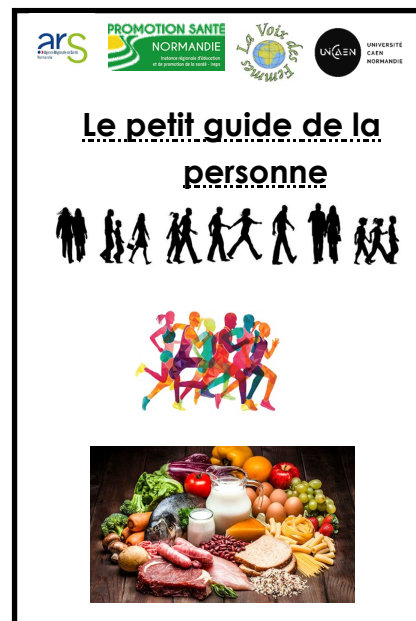
L'association veut aussi jouer son rôle citoyen en acceptant beaucoup de stagiaires.

« **On demande aux autres associations de faire la même chose.** »


Toujours pour maintenir le contact, l'association se tourne vers les jeunes en créant un compte « [lavoixdesfemmes14](#) » sur le réseau social Instagram. « **On vient de passer la barre des 100 abonnés, indique Marina Malhaire. On aura également bientôt notre site internet.** »

Pendant la période de confinement

En mars 2021, la Voix des Femmes a accueilli 4 étudiantes en santé dans le cadre de leur stage du service sanitaire sur le thème « Nutrition » (alimentation et activités physiques). Vu le contexte, nous avons choisi de les faire télétravailler sur un projet de création d'une plaquette de prévention santé qu'elles ont mené à bien et ont produit un livret « *le petit guide de la personne en bonne santé* », mis à la disposition de tous nos adhérents.



Le 8 mars : là encore nous avons dû nous adapter et avons proposé un café citoyen en visio.



8 MARS
Journée internationale des droits des femmes



Nos acquis ... Ce qu'il reste à faire
Café citoyen

HISTOIRE :
Les femmes en question

lundi 8 mars 2021

AU PROGRAMME :

- Introduction par une courte vidéo sur l'acquisition des droits par les femmes
- Testons nos connaissances avec un quizz
- l'engagement bénévole des femmes



Réouverture de ses locaux fin mai

Les activités ont repris progressivement, dont les animations collectives.

Nous avons constaté que les personnes accueillies semblaient plus fragiles et toutes démarches à entreprendre semblaient les affecter : la reprise de contact avec les services, les démarches administratives, les institutions, la participation aux activités de groupe. Il leur a été très difficile de sortir de l'isolement tant physique que psychologique.

Seuls 4 bénévoles enseignants ont repris les cours de FLI sur site et un autre a poursuivi les cours en visio.

L'activité gymnastique a pu reprendre en salle avec un public restreint : en effet, un certain nombre d'adhérents étaient en attente de la vaccination (obligatoire pour accéder aux séances).

La saison estivale

Les personnes seules, jeunes retraités, habitants des quartiers ont vécu une situation difficile durant le confinement : isolement, perte de confiance, éloignement. Afin de recenser les besoins et envies des habitants, la Voix des Femmes a élaboré un questionnaire dans le but de proposer durant la période estivale des animations au sein des quartiers.

C'est ainsi que nous avons intégré la programmation estivale à Hérouville St Clair en lien avec différents partenaires : les animations de Beauregard, celles des « escales estivales » en lien avec les Conseils citoyens, les animations de la Bibliothèque et les Chaleurs d'été avec l'AQJ.

Les animations proposées : Atelier conseils en image, animation autour du jeu civique Déclit abordant les valeurs de la République, atelier d'écriture, atelier sur l'équilibre alimentaire, atelier arts plastiques, initiation gymnastique volontaire, randonnée, animation sur le dossier médical partagé avec la CPAM, jeu de cartes sur le harcèlement avec les jeunes.

Tous ces temps de rencontres avec les habitants ont engendré des discussions sur différents sujets de la vie quotidienne.

Comme chaque année, la Voix des Femmes a participé à la fête des associations et des bénévoles début septembre.

Ouest France -Publié le 21/09/2021

Hérouville-Saint-Clair. Escales estivales : rendez-vous à Lebisey

Pour cette édition 2021 des Escales estivales, nous vous présentons l'événement sous plusieurs facettes. Cette semaine, la Voix des femmes nous éclaire

Le rendez-vous

C'est à l'école du quartier de Lebisey, avenue de la 3^e Division d'infanterie britannique, qu'auront lieu les escales estivales. Les animations habituelles seront présentes, comme tous les vendredis (jeux de plateau, e-sport, coin papotage, réparation de vélos, etc), tout se déroule sans réservation, et c'est ouvert à toutes et tous. Vous avez aussi l'animation « Bien dans ses baskets » en parallèle, ce vendredi 13 août, à Lebisey de 16 h à 20 h pour tester le handball.

La Voix des Femmes est là

Sur place, parmi les partenaires, vous pouvez rencontrer les quatre médiatrices de l'association : « **Ca nous permet d'expliquer nos actions, notamment l'action mieux-être et bien-être destinée à reprendre confiance en soi, qui démarrera en octobre** », indique l'une d'elles, Guadalupe Geslin.

La Voix des femmes propose aussi des



Les Escales estivales c'est un dispositif d'animation de quartier itinérant, qui propose aux habitants des jeux, du sport, des spectacles tous les vendredis. Vendredi, c'est autour de l'école de Lebisey que ça se passera. | ARCHIVES OUEST-France

ateliers de peinture sur coquillage, de fabrication de poupées de laine, un quiz sur les droits des femmes, une info sur le tri sélectif et des jeux traditionnels (petits chevaux, dominos, etc).

Des jeux créés par la Voix des femmes

Baya Mokhtari, médiatrice socioculturelle, indique : « **Grâce au confinement on se rend compte que les jeux permettent de**

faire passer des messages plus facilement de faire du lien social autrement. »

La Voix des femmes propose ainsi un jeu de plateau sur le tri sélectif à Hérouville. Guadalupe Geslin anime, avec le bibliothécaire Ismaël, le jeu de plateau consacré à la découverte d'Hérouville, « **en phase de test pendant les escales** ».

Concert et ciné en plein air

A 21h, vendredi, concert soul d'Annabella Hawk, la gagnante de l'édition 2020 de la John's Session (tremplin régional du festival Beauregard).

S'il ne pleut pas, profitez-en pour assister au ciné en plein air à 22 h 30, avec projection du film d'animation *Bigfoot Family*, sur fond d'engagement écologique et de critique des méfaits du business du pétrole !

Vendredi 13 août, animations à partir de 17 h, à proximité de l'école du quartier de Lebisey.

La rentrée de septembre

Progressivement, les adhérents ont repris leurs activités à l'association, mais l'engagement dans les parcours d'insertion sur du long terme est resté compliqué. Mais, malgré toutes ses difficultés, la Voix des Femmes reste un repère indéniable pour les publics de plus en plus vulnérables.

↳ La médiation sociale interculturelle

La médiation est un acte par lequel un professionnel facilite la communication entre deux parties.

Elle aborde les domaines de la vie quotidienne : accès aux services publics, relations de voisinage, l'éducation et la scolarité, la santé, le logement, la famille et la parentalité, l'emploi...

Elle se pratique par les moyens suivants : l'accueil, l'écoute, l'information, l'accompagnement, l'orientation et le suivi des publics dans le respect des règles de confidentialité, d'impartialité et d'objectivité.

La médiation favorise l'accès à la citoyenneté, à l'intégration et participe à la lutte contre les discriminations

Elle est également un détecteur de bien-être ou de mal-être social de par sa proximité quotidienne avec les citoyens.

Depuis 30 ans, la Voix des Femmes, œuvre dans le domaine de la médiation sociale, culturelle et interculturelle en collaboration avec ses partenaires publics et les professionnels du secteur privé, pour répondre aux besoins des habitants du territoire de Caen la Mer, voire au-delà.

Pour réaliser ses missions de médiation de manière efficiente, la Voix des Femmes s'appuie sur l'expertise de ses quatre médiatrices salariées qui accueillent et accompagnent les publics dans leurs requêtes qu'elles soient simples ou complexes tout au long de l'année.

Au départ, un accueil individuel est réalisé par une médiatrice afin de faire un diagnostic global de la situation. Suite à cela, la personne est orientée et prise en charge selon sa demande, en sachant que chaque médiatrice a sa spécialité dans l'accompagnement, même si l'accueil global reste commun à toutes.

En complément des accompagnements individuels, la Voix des Femmes met en place des actions collectives tout au long de l'année afin d'offrir un temps d'échange entre paires et/ou en présence de partenaires extérieurs, ainsi favoriser le lien social et les échanges d'expériences.

En 2021, nous avons constaté que les habitants sont partagés entre le sentiment d'inquiétude sur l'éventuel retour du confinement et l'envie de participer aux activités extérieures. Cette période inédite a obligé les personnes à réinventer la gestion de leur quotidien et à revoir leurs priorités. Quant aux situations des personnes, les accompagnements se sont avérés de plus en plus complexes.

Les démarches administratives via le numérique :

Pendant longtemps, nous espérions que la dématérialisation des démarches administratives allait faciliter le lien avec les institutions. Mais malheureusement, cela les complexifie davantage, du fait de l'illectronisme qui touche toute une frange de la population (personnes âgées, analphabètes, illettrés, personnes en manque de moyens matériels...).

Les demandes récurrentes des habitants ont été : des dossiers concernant la santé, l'insertion professionnelle, l'accès aux droits, les caisses de Retraite, la CAF, Pôle Emploi, les centres de formation pour jeunes et adultes...

C'est pour cela que la médiation sociale et interculturelle intervient en prévention des risques psychosociaux, de la phobie administrative, la gestion des conflits, elle participe de manière active à la paix sociale.

— Voir la liste des accompagnements effectués par les médiatrices en Annexe —

La médiation santé publique et communautaire

Elle est née dans les années 1980 suite, à l'arrivée des familles d'immigrés en France dans le cadre du regroupement familial pour répondre aux besoins de traduire non seulement les langues mais également les codes culturels auprès des professionnels de la santé, du social et du scolaire. Les femmes Relais à l'époque, et médiatrices aujourd'hui, s'occupent d'accompagner ces publics afin qu'ils puissent accéder à leurs droits en général, aux soins et traduire les comportements face aux questions de santé en particulier.

Les objectifs de la médiation en santé pratiquée à la Voix des Femmes sont de :

- Favoriser et améliorer l'accès aux droits en matière de soins
- Rompre l'isolement des personnes rencontrant des difficultés
- Changer les représentations, le regard des personnes sur certaines maladies
- Améliorer les connaissances mutuelles publiques et professionnelles
- Favoriser la rencontre des acteurs
- Faire connaître le sens de la maladie selon les diverses cultures
- Promouvoir des comportements favorables à la santé et au bien-être

Les activités de vie sociale

La Voix des Femmes accueille des femmes et des hommes sur différents ateliers en fonction des souhaits, des attentes de chacun. Ces activités ont pour objectif de rompre l'isolement, de favoriser l'autonomie sociale avec une meilleure gestion des peurs, des émotions, et permettre des échanges avec d'autres adhérents.

↳ **Les activités autour de la culture** pour permettre l'accès aux habitants qui sont éloignés de la culture pour des raisons de relégations sociales, culturelles ou par ignorance



Atelier d'écriture

Donner la possibilité aux habitants des quartiers de s'exprimer au travers d'un atelier d'écriture

Tous les mardis après-midi

Atelier délocalisé au théâtre d'Hérouville une fois par mois (invitation du CDN - Centre Dramatique de Normandie)

En juillet 2021, le CDN nous a également proposé un atelier d'écriture animé par Céline Milliat Baumgartner, l'autrice et interprète de la pièce « **Bijoux de Pacotille** » spectacle où furent conviés les adhérents de l'association.

Le « *Journal du confinement* » (recueil de textes écrits à la maison lors du premier confinement par des membres de l'atelier d'écriture) a rejoint les témoignages collectés pour la « Grande Collecte », initiée par le CRADOC (Centre de Ressources Archives et Documentation) à l'intention des habitants de Caen la Mer, qui étaient invités à déposer tout souvenir évoquant leur vie pendant la pandémie.

Le « *Journal du confinement* » est un document archivé par le CRADOC.

Un poème extrait de ce journal fut affiché à l'exposition « Grande collecte 2021 » pour les journées du patrimoine les 18 et 19 septembre 2021.



L'accès à la culture

Permettre la participation culturelle et artistique en proposant des sorties culturelles

- **En mai**, dans le cadre de la résidence de Bruno Doucet – poète, écrivain, éditeur – à la bibliothèque d'Hérouville et en lien avec l'action « *Facile à lire* », les adhérents étaient invités à la présentation du spectacle « **Les voix de la Liberté – Trois qui ont dit non** » (portraits de 7 figures engagées politiquement du 20^e siècle, Joan Baez, Lounès Matoub, Víctor Jara)

- Des adhérents étaient à la présentation de la saison du CDN au théâtre et à celle de la Saison Musicale au Conservatoire d'Hérouville (**septembre**).

Ils ont régulièrement assisté à des concerts (7) et spectacles théâtraux (3) à des tarifs préférentiels (6 et 10€).

- Visite guidée du théâtre d'Hérouville en octobre suivie d'un atelier théâtre animé par Elise Vigier, artiste associée à la direction de CDN.

- Le CDN a également présenté un spectacle « en privé » uniquement devant les adhérents de la Voix des Femmes et les habitants qui le désiraient (« portraits de femmes ») qui fut très apprécié.

- Finalisation de l'action « **c'est moi qui choisis** » démarrée en 2019 et interrompue en 2020 par la crise sanitaire.

Rappel de l'action : constitution d'un groupe d'allophones volontaires pour la création d'une pièce de théâtre sur le thème de l'exil « *attrape le train pour une autre vie* » : écriture - en lien avec les adhérentes de l'atelier d'écriture - de témoignages qui furent mis en scène par une metteuse en scène professionnelle et représentation en décembre 2021 à la Bibliothèque d'Hérouville st Clair. En parallèle, un travail d'élaboration d'un livret de recueils de textes a été réalisé.

↳ **Les activités autour de l'activité physique** axées sur un travail sur la souplesse du corps, l'équilibre, le renforcement musculaire, la communication motrice et la coordination des mouvements

- **gymnastique douce / stretching** : activité adaptée aux spécificités du public accueilli, qui y trouvera de la ressource, du dynamisme et une envie de pallier aux handicaps de l'âge, ce, à raison de 2 séances/semaine.

- **gymnastique d'entretien** : activité permettant aux participants de se maintenir en se surpassant dans l'effort, ce, à raison de 3 séances/semaine.

- **gymnastique tonique** : 1 séance hebdomadaire en fin de journée pour les personnes en activité professionnelle.

- **séances d'entraînement à la mémorisation** sous forme d'exercices et de jeux ludiques, complétées par un **parcours d'exercices d'équilibre**

- animation autour d'une **activité Piscine** une fois par semaine à la piscine de la Grâce de Dieu à Caen sur un créneau réservé, en lien avec l'association la Butte.

- organisation de **sorties pédestres** prévues en fonction des conditions climatiques

↳ **L'atelier créatif** : Cet atelier « prétexte » a pour objectif d'accueillir des personnes isolées, afin de leur permettre de renouer du lien social, et de sortir d'un isolement tant physique que psychique. Pendant cet atelier convivial autour de la création (tricot, broderie,...), des échanges se font sur différents sujets soulevés par les unes et les autres.

↳ **L'atelier culinaire** : où la médiatrice propose la réalisation d'une recette de cuisine et que reproduiront les participantes, chacune affecté à un poste de travail.

2 vendredis matin par mois dans la cuisine pédagogique de l'Atelier Santé ville.

↳ **Le code de la route** : atelier permettant aux adhérents de comprendre les règles de circulation. Le bénévole prend le temps d'expliquer chaque situation, en traduisant certains mots spécifiques difficiles d'accès, notamment pour les personnes d'origine étrangère.

↳ **Les cours de Français langue d'intégration (FLI)** : animation de cours collectifs par une équipe de bénévoles. Ces cours sont proposés à raison de 2 séances d'1h30 par semaine. Différents niveaux sont proposés : Alphabétisation, Débutant A1, Débutant A2, Confirmé B1 et Confirmé B2.

En septembre, une semaine d'accueil/inscriptions est organisée au cours de laquelle nous faisons passer un test de positionnement aux nouveaux élèves afin de leur proposer un cours adapté à leur niveau.

Les actions spécifiques

Affaire de famille

Programme qui permet à une population vulnérable d'accéder à un dispositif permettant de prévenir les addictions dites héréditaires (reproduction des comportements de sa famille). Il propose de réfléchir en groupe sur les transmissions des conduites de répétition entre les générations sur les problématiques d'addictions et donne des clés pour ne pas reproduire ces comportements.

En partenariat avec l'ANDES

L'atelier emploi à destination des primo arrivants

Initiation informatique avec l'objectif de développer chez ce public l'usage du numérique à des fins d'insertion professionnelle, à raison de 15 ateliers de 2 heures animés par un prestataire Clic Numéric 14.

L'association a investi dans des tablettes numériques mises à disposition du public.

Accompagnement individualisé : découverte des principaux codes relatifs au marché du travail (les secteurs d'activité, types d'entreprises, variété des emplois, types de contrats de travail, lecture et décodage des annonces en fonction de la situation de la personne : qualification, diplômes, formation.

Sensibilisation au tri sélectif à l'épicerie sociale

En partenariat avec CITEO qui nous a fourni le matériel d'animation.

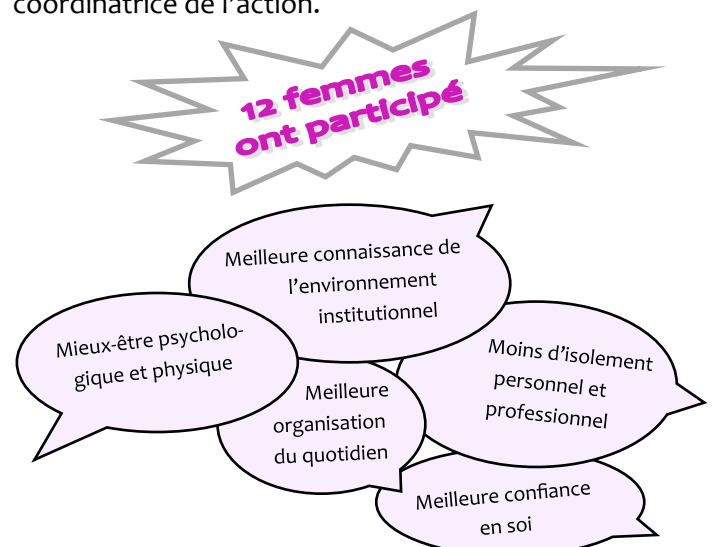
Les bénéficiaires qui se sont prêtés au jeu, ont intégré les gestes du recyclage ; les enfants se sont rappelés du travail fait à l'école, thème déjà travaillé en classe. Nous avons pris en compte les nouveaux emballages à recycler depuis le 1^{er} avril 2021.

Les familles ont constaté que, suite au tri sélectif, peu de déchets étaient mis dans la poubelle ménagère. Autre apprentissage : comment sont utilisés les déchets recyclés pour fabriquer de nouveaux produits.

Mieux-être, bien-être pour un public éloigné de l'emploi

Comme tous les ans la Voix des Femmes propose cette action de remobilisation dont l'objectif principal est d'accompagner un groupe de personnes éloignées de l'emploi et du monde du travail.

24 ateliers ont été proposés et animés par des professionnels : **la communication** pour mieux se connaître et savoir se faire connaître des autres ; **l'écriture** pour développer son imaginaire, argumenter, se familiariser avec l'écriture plaisir pour mieux appréhender l'écriture professionnelle ; **la méditation** pour améliorer sa concentration et apprendre à lâcher prise ; **la danse** pour prendre en compte son corps, le faire bouger, le mettre en connexion avec sa tête ; **les activités cuisine/nutrition** abordant l'équilibre alimentaire. Un accompagnement individuel avant, pendant et après est assuré par la coordinatrice de l'action.



Un service solidaire : L'épicerie sociale

L'épicerie sociale est un lieu de distribution alimentaire pour des habitants d'Hérouville st Clair suivis par le CCAS qui, après étude de leur situation par une commission d'attribution, leur octroie une aide alimentaire d'une certaine valeur, en fonction de la composition de la famille pour une durée déterminée. Un accompagnement socioprofessionnel peut être proposé par la médiatrice dédiée au Pôle alimentation.

A partir de juin 2021, de nouveaux horaires ont été proposés pour répondre aux besoins d'un nouveau public de salariés, bénéficiaires de l'épicerie sociale.

La lutte contre les discriminations

Parce que la lutte pour l'égalité des chances est le combat de tous les citoyens, quels que soient leurs âges, cultures, conditions de vie, catégories socio-professionnelles, la Voix des Femmes a proposé :

♦ 2 rencontres avec les travailleurs sociaux (de la petite enfance, CCAS, centres sociaux culturels, USDA) pour aborder les codes culturels → Echanges riches qui ont souligné leurs difficultés quotidiennes dans l'accompagnement des familles de cultures différentes.

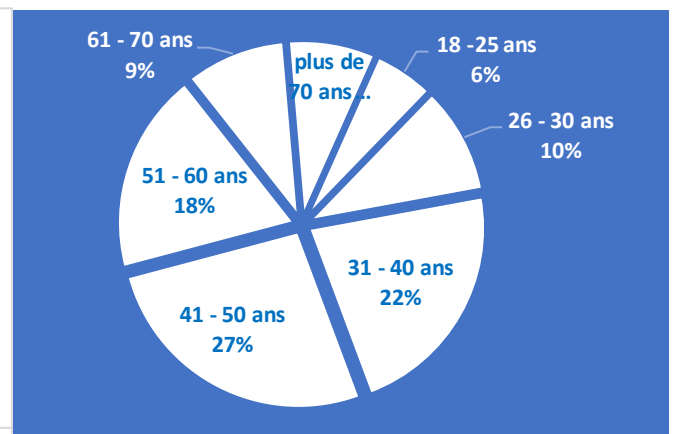
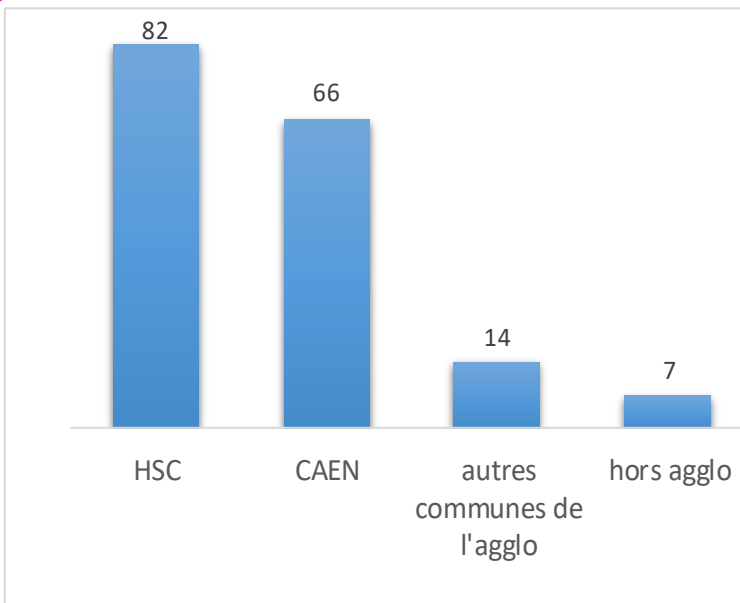
♦ Un travail de recueil de témoignages audios des habitants au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville pour aboutir à une émission mise en ligne sur la programmation de la radio Zone d'ondes → Les échanges avec les habitants des quartiers ont été riches démontrant leur attachement au quartier dans lequel ils vivent, se rencontrent, discutent.

♦ mise en relation du public avec des entreprises et centre de formation professionnelle (Défi, ADMR et Afpa) lors d'une matinée : présentation des métiers "service à la personne", les possibilités de formation professionnelle. → Pour casser les préjugés sur les métiers relatifs « aux services à la personne » avec la possibilité de former les personnes recrutées en interne. Des échanges et des précisions ont été apportés auprès des personnes présentes et potentiellement intéressées par ces métiers.

♦ mise en place d'animations autour du jeu, à destination des enfants et de leurs parents, abordant les questions relatives aux valeurs de la République, le droit des enfants, le droit des femmes, le développement durable. → Les jeux avec les familles ont permis de donner des clés pour refuser les discriminations dans sa vie : tout être bénéficie des mêmes droits quel que soit le lieu où il habite, sa religion, sa sexualité..., toute personne d'origine étrangère et/ou domiciliée dans des quartiers prioritaires, dispose des mêmes droits et des mêmes chances de réussite dans sa vie personnelle et professionnelle.

La Voix des Femmes en 2021 en quelques chiffres

171 personnes suivies en médiation : 130 femmes et 41 hommes



— Voir complément d'information en annexe —

303 adhérents : 234 femmes et 69 hommes

24 d'entre-eux ont bénéficié d'un accompagnement individualisé en médiation sociale interculturelle

Les activités fréquentées et les effectifs pour chacune d'elles:

| | | | |
|------------------------|-----|---------------------|----|
| Gymnastique volontaire | 53 | Code de la route | 12 |
| piscine | 15 | Atelier créatif | 18 |
| marche | 10 | Sorties culturelles | 40 |
| Atelier d'écriture | 18 | Atelier culinaire | 10 |
| Cours FLI | 179 | | |

290 familles hérouvillaises ont été accueillies à l'épicerie sociale

Soit 646 bénéficiaires de l'aide alimentaire.

| somme attribuée | somme utilisée | somme perdue |
|-----------------|----------------|--------------|
| 63 102,69 € | 59 426,16 € | 2 867,01 € |

Par 32 familles soit 11 % des foyers.

La Voix des Femmes, c'est aussi un mécénat de compétences en communication

En janvier 2021, la Voix des Femmes a recruté Françoise pour un mécénat de compétence à mi-temps pour une durée d'un an.

Souhaitant développer sa communication, notamment numérique, la Voix des Femmes a missionné Françoise sur ce volet.

Témoignage de Françoise

Pourquoi avoir choisi de faire un mécénat de compétence à la Voix des Femmes ?

« Orange propose ce dispositif à ses salariés en fin de carrière, et j'étais arrivée à un moment où il fallait que je donne du sens à mon travail, dans un cadre éloigné de l'entreprise et de l'ambition personnelle. J'avais envie d'exercer mon métier dans un milieu mettant en jeu des objectifs très valorisants et concrets. J'ai ainsi pu mettre mes compétences d'infographiste au service de la Voix des Femmes pour améliorer sa communication digitale.

J'ai aussi découvert le milieu associatif que je ne connaissais pas. J'ai appris beaucoup auprès de mes nouvelles collègues qui m'ont très bien accueillie.

Ces conditions créent un environnement gratifiant : on apporte un savoir-faire et on participe à porter de belles valeurs. C'est aussi un moyen de se renouveler, de s'ouvrir, de découvrir et d'apprendre encore... »

15

Plusieurs axes de communication ont été mis en place ou améliorés :

1) la création d'un compte **Instagram** : permet de valoriser et accroître la notoriété de l'association

<https://www.instagram.com/lavoixdesfemmes14/?hl=fr>

41 posts en 2021
total d'abonnés au
31/12 : 269



2) le site internet <https://lavoixdesfemmes.fr>

Le site internet a été finalisé en juin. Outre les rubriques qui présentent l'association, il dispose aussi d'une page « **actualités** » qui annonce ou relate régulièrement les divers événements de l'association, à la manière d'un blog.

21 articles d'actualité ont été mis en ligne entre juin et décembre.

Une galerie photos complète ces actualités :

3) la refonte du **bulletin mensuel d'information** afin de le moderniser et accroître sa lisibilité.

Un sondage a été organisé en fin d'année, pour connaître les attentes des adhérents pour ce bulletin et les intégrer dans la nouvelle version.

4) la **création d'un Linktree** : Il s'agit d'une page internet qui permet de regrouper plusieurs liens de référence au même endroit, notamment les liens vers les medias qui parlent de la Voix des Femmes

<https://linktr.ee/laVoixdesFemmes>

5) la **création d'un compte vidéo** : permet d'héberger des vidéos et ainsi de promouvoir les actions de l'association.

<https://vimeo.com/user158480055>



La Voix des Femmes, c'est aussi un travail en partenariat

○ Avec le théâtre (CDN), le Café des Images, la bibliothèque et le centre socioculturel d'Hérouville : « **Faites de la place** », **journée culturelle, festive et solidaire** dont l'objectif était de créer une fête populaire le 12 juin 2021 sur la place François Mitterrand et rendre "acteurs" les habitants de la ville à cet événement. Les partenaires culturels et associatifs dont la Voix des Femmes, se sont investis dans l'organisation de la fête. Ce travail de préparation a commencé en février 2021.

Les habitants, dont des adhérents de la Voix des Femmes, ont participé aux ateliers de couture animés par un comédien également costumier de l'Opéra de Paris, pour confectionner la décoration de la place, et ont été associés à la fabrication des panneaux d'affichage - atelier animé par un plasticien. Parallèlement à ces ateliers, ils ont également participé à un atelier théâtre et chorégraphie pour présenter un spectacle de 3 tableaux vivants, une première présentation sur la terrasse du Café des Images, devant une quarantaine de personnes, et une deuxième sur la place du théâtre devant un public plus nombreux.



Le groupe du premier atelier théâtre, animé par Émilie Horcholle.

○ Avec le CPMI et la CPAM : **journée tests pour le dépistage des maladies infectieuses**

La Voix des Femmes

&

CPMI
PRÉVENTION DES MALADIES INFECTIEUSES

Dépistage anonyme et gratuit
par un médecin et une infirmière
sur les maladies transmissibles

Sur rendez-vous entre 10h et 17h30

Pour vous faire tester, contacter la Voix des Femmes au 07 60 45 35 18 ou par mail (lavoixdesfemmes@bbox.fr)

Inscription obligatoire par téléphone - prévoir un temps de 20 minutes

Jeudi 3 juin 2021

Dans les locaux de la Voix des Femmes
Pôle de Cohésion Sociale

Pour plus de renseignements,
Contactez Rose Kamtehouang,
Médiatrice Santé (07 60 45 35 18)

○ Avec la bibliothèque : **création d'un jeu sur la ville d'Hérouville st Clair**

Ouest France - Publié le 21/09/2021

Ils ont créé un jeu de plateau sur Hérouville



Leur jeu de plateau sur Hérouville, inspiré du jeu Civic Déclic, fait découvrir Hérouville, ses structures, son territoire et son histoire à travers des cartes missions et des cartes de questions à choix multiples

L'idée

Laure, Ismaël (bibliothécaires à Caen-la-Mer) et Guadalupe (Voix des femmes) sont des professionnels impliqués dans la vie locale.

Guadalupe leur a proposé de créer un jeu sur Hérouville. Pendant trois mois, ils ont planché et créé ce prototype. « **Un plateau qui reproduit toute la ville et les lieux clés, des cartes avec des questions sur la ville, et un jeu de missions à effectuer, des pions et des dés** », détaille Ismaël.

Testé et approuvé

L'équipe décide alors de tester son prototype lors des Escales estivales : « **Les gens ont bien apprécié, se sont prêtés au jeu, ça a été un vrai vecteur de lien social, lors des parties, les joueurs parlent de leur vie, de leur école, de leur cadre de vie** », souligne avec plaisir Guadalupe. « **Cette expérimentation va au-delà de nos attentes, bien au-delà des objectifs qu'on s'était fixés** », ajoute Ismaël, chargé de l'aspect esthétique du jeu.

Objectif plusieurs exemplaires

Ces trois professionnels voient dans ce jeu un vrai projet de territoire. « **On aimerait qu'il soit mis à disposition du plus grand nombre, des écoles, des structures socio-éducatives, à la bibliothèque, les associations...** » indique Laure, qui va maintenant chercher des soutiens financiers.

Leur projet est branché sur l'esprit du temps. « **On envisage de sortir des jeux en matériaux développement durable, de faire des pions aux effigies des principaux monuments hérouvillais** », commente Ismaël.

Une vraie source de savoir

On apprend vraiment plein de choses avec le jeu. « **Je me suis inspirée, pour écrire les questions, de livres sur Hérouville mais aussi de ma connaissance du terrain, précise Guadalupe. Le jeu montre qu'il y a plein de choses à Hérouville, il fait émerger les structures, le patrimoine, les personnalités majeures.** »

○ Avec les CEMEA de Normandie « semaine de sensibilisation aux violences intrafamiliales »

Ouest France - Publié le 20/06/2021

Contre les violences aux femmes : le violentomètre

La Ville d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados) continue à mobiliser autour de son violentomètre, lancé début mai. Cette initiative est désormais disponible en marque-page

L'initiative

Le violentomètre marque-page est une initiative de la Ville d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados) pour sensibiliser la population et donner un outil concret. Lancé d'abord début mai sous forme de sacs à baguettes distribués dans toutes les boulangeries de la ville, il prend cette fois la forme d'un marque-page à glisser dans les livres. Dessus, des critères qui permettent de savoir si oui ou non la situation correspond à de la violence. Trois cas sont notifiés : « **Profite, ta relation est saine** », « **Vigilance, dis stop** » et « **Protège-toi, demande de l'aide.** »

Des rencontres

Pour le lancement du marque-page violentomètre, la bibliothèque a accueilli, mercredi, une action de prévention contre les violences faites aux femmes et violences intrafamiliales, à destination de ses usagers. Des élues et représentantes du service éducation et du Programme de réussite éducative de la Ville d'Hérouville et de l'association La Voix des femmes étaient présentes pour échanger avec le public et distribuer les marque-pages violentomètres, (10 000 exemplaires, édités par la Ville).

Le violentomètre, un outil d'autoévaluation

Le violentomètre est un outil d'autoévaluation concret, simple, où sont rappelés les numéros d'urgence à connaître. Pour Sylvie Dumont-Prieux, conseillère municipale déléguée, en charge de l'accès aux droits, du droit des femmes et de la lutte contre les violences intrafamiliales, le violentomètre permet d'éva-



Guadalupe Geslain (médiatrice à La Voix des femmes), Charline Besnier (référente du Programme de réussite éducative PRE), Sylvie Dumont-Prieux, Élodie Esartial (coordinatrice du PRE), Caroline Boisset (adjointe au maire en charge de l'éducation et de la petite enfance), Morgane Desard, Claire Geisen (directrice du service éducation, petite enfance de la Ville). | OUEST-FRANCE

luer « la toxicité d'une relation afin que les femmes, en particulier les jeunes, prennent conscience de la différence entre la normalité et la violence ».

Agents de police formés à l'accueil des victimes

L'élue a également rappelé que « des agents de notre police municipale ont été formés à l'accueil spécifique des victimes de violences et qu'un agent féminin en civil est à l'accueil ». Une nouvelle action consacrée à ces violences devrait être reprogrammée, toujours avec la Bibli, à la rentrée.

Un fonds d'ouvrage à la Bibli

Pour Morgane Desard, directrice de la Bibliothèque : « Nous avons tout de suite répondu positivement à la demande de la Ville pour cette action de prévention. Pour accompagner cette initiative, nous avons préparé un fonds d'ouvrages sur les thèmes du sexisme, des violences intrafamiliales ou du harcèlement de rue. À l'étage, un espace sur ces thématiques restera accessible à nos visiteurs, tout le mois de juin. »

○ Avec Sang Protection : Journée de sensibilisation à la question de la précarité menstruelle (15 septembre)

○ Avec Inolya : fête des voisins le 24 septembre, avec une animation autour de la cuisine

○ Avec le Centre socioculturel et la Maison du Vélo : sorties vélo en ville : favoriser la mobilité physique des habitants par l'utilisation du vélo comme moyen de transport (apprendre à l'utiliser en ville, connaître le code de la route, avoir des notions de mécaniques pour le réparer).

○ Avec la bibliothèque et le Musée des Beaux-arts :

Ce partenariat a permis aux adhérentes de la Voix des Femmes de participer à un stage d'initiation aux arts graphiques qui fut très apprécié.

Les travaux réalisés ont donné lieu à une exposition dans les locaux de l'association, intitulée « **on est tous des artistes** » (avec vernissage le 24 septembre).

Ouest France - Publié le 30/10/2021

Hérouville-Saint-Clair. Elles ont suivi un atelier royal au château de Caen

Une dizaine de femmes exposent leurs œuvres à l'association La Voix des femmes, après avoir suivi des ateliers de création au Musée des Beaux-Arts

L'initiative

L'association La Voix des femmes a permis à un petit groupe d'habitantes et d'habitants de fréquenter, de près, le monde de l'art. « **L'action s'est déroulée dans le cadre et grâce au Réseau territoire lecture et Facile et lire, avec des adhérentes et adhérents de notre atelier d'écriture** », explique Guadalupe Geslin, médiatrice culturelle.

Jusqu'au 17 novembre, une petite cinquantaine d'œuvres sont exposées au Pôle de cohésion sociale hérouvillais.

Des ateliers au sein du Musée des Beaux-Arts de Caen

Françoise, l'une des participantes, précise : « **On n'a pas fait ça n'importe où, c'était dans l'atelier du Musée des Beaux-Arts, au château de Caen : les médiatrices ont su nous décomplexer.** » Les trois ateliers, d'une durée de trois heures, se sont déroulés au mois de juin. Ils étaient animés par Marjolaine, médiatrice au Musée des Beaux-Arts, et Marie-Céline, photographe professionnelle.

« **Je suis fière de ce que j'ai fait** »

Joana, Camerounaise, n'avait jamais créé d'œuvre d'art. « **J'ai appris, lors de ces**



Jusqu'au 17 novembre, ces femmes exposent leurs œuvres au Pôle de cohésion sociale (POCS), après avoir suivi des ateliers de création artistiques dans le cadre du Réseau territoire lecture et de Facile à lire. | OUEST-France

ateliers, qu'en faisant, en travaillant, on pouvait devenir artiste. »

Elle a créé deux œuvres : « **Une inspirée d'une feuille d'aloë vera, l'autre d'une rose.** » l'affirme avec humour : « **Je suis fière de ce que j'ai fait, je vais les accrocher dans mon salon, pour qu'on me pose des questions dessus !** »

« **On a appris le lâcher prise** »

Les participantes soulignent que les deux artistes qui les ont accompagnées leur ont

appris le lâcher prise. « **Elles nous ont montré la voie pour laisser libre cours à notre inconscient** », ajoute Brigitte, rejointe par Françoise : « **Elles ont réussi à nous faire faire du beau sans qu'on y pense, à nous faire lâcher prise.** »

Mais c'est aussi la fréquentation du musée qui les a marquées : « **Ça m'a donné envie de retourner au musée** », précise Françoise. Pour Joana : « **C'est la première fois que je rentrais dans un musée.** »

○ Avec FIA ISM: **café citoyen sur les violences conjugales avec exposition**

Cette rencontre, soutenue par FIA ISM (Femmes inter associations et interservices migrants) était animée par Adolé Quaye, directrice de cette association à Paris. Elle a présenté « *Cassandra et le minotaure* », une exposition sur les violences faites aux femmes. Le film, support du même titre, a permis aux trente-cinq personnes présentes (dont trois hommes) de mieux comprendre le processus destructeur de ces violences.

Pour poursuivre notre combat contre les violences faites aux femmes par des actions de sensibilisation et de prévention pour une meilleure prise de conscience collective de la gravité de ce phénomène.



Le rapport financier

a) Analyse des résultats de l'exploitation

Le résultat d'exploitation est de -14 755,92 €, les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 font apparaître un **déficit de 12 578,62 €**.

| Charges | | Produits | |
|----------------------|------------------|------------------------------|------------------|
| charges de personnel | 160 786 € | subventions | 157 372 € |
| autres charges | 109 440 € | transferts de charges | 1 151 € |
| | | utilisations de fonds dédiés | 28 925 € |
| | | autres produits | 70 199 € |
| Total | 270 226 € | Total | 257 647 € |

b) Analyse de la situation financière

| | 2021 | 2020 | Variation |
|--|--------------------|--------------------|---------------------|
| EMPLOIS STABLES | | | |
| Immobilisations Incorporelles | | | |
| Logiciels | 349,11 € | 349,11 € | |
| Immobilisations Corporelles | | | |
| Installation, matériel, outillage industriel | 6 101,56 € | 6 101,56 € | |
| Autres | 23 497,82 € | 22 978,22 € | 519,60 € |
| Immobilisations Financières | | | |
| Autres | 791,00 € | 791,00 € | |
| Total I | 30 739,49 € | 30 219,89 € | 519,60 € |
| RESSOURCES STABLES | | | |
| Fonds propres | 6 935,10 € | 19 513,72 € | -12 578,62 € |
| Provision pour charges | | | |
| Fonds dédiés | 24 017,82 € | 38 170,00 € | -14 152,18 € |
| Dette financière | 5 335,72 € | 5 335,72 € | |
| Amortissements & provisions | 32 487,57 € | 32 006,65 € | 480,92 € |
| Total II | 68 776,21 € | 95 026,09 € | -26 249,88 € |
| FRNG | 38 036,72 € | 64 806,20 € | -26 769,48 € |

Fonds de roulement

Le fonds de roulement est de 38 036,72 € au 31/12/2021, il a fortement diminué de 26 769,48 € par rapport à l'exercice précédent.

Trésorerie

Les disponibilités et les valeurs de placement s'élèvent à 64 212,04 € à la clôture de l'exercice, contre 78 653,07 € au 31 décembre 2020, soit une variation négative de 14 441,03 €.

Report à nouveau : -12 578,62 €

Perspectives 2022

Depuis plusieurs années, la Voix des Femmes rencontre des difficultés financières dues essentiellement à une baisse importante des subventions octroyées par l'Etat et des collectivités territoriales en réponse à des appels à projet.

La Voix des Femmes, Association Employeur travaille avec 5 collaborateurs, dont elle gère l'activité, qu'elle doit rémunérer tous les mois. Elle paye ses créanciers et procède à l'avance financière de marchandises achetées pour l'Epicerie sociale, qui ne lui seront remboursées que 3 semaines plus tard par la Municipalité. Elle règle également des charges fixes (cotisations, mutuelle, eau, électricité, loyer) faisant face aussi aux imprévus de trésorerie en utilisant ses fonds propres, qui diminuent régulièrement.

Hormis le montant des subventions, ses seuls revenus se résument au montant de ses adhésions annuelles et à des dons. Depuis des années, la Voix des Femmes gère ses finances avec beaucoup de rigueur, consciente aujourd'hui, que si elle ne recherche pas à diversifier très rapidement ses sources de financement, elle va directement vers un désastre financier.

Lors de la présentation des comptes de l'association par Monsieur le Commissaire aux comptes, nous constatons, à la fin de l'année 2021, un déficit de 12 578,62 euros, dû essentiellement à l'attribution d'une indemnité de départ versée à l'une de nos salariées pour un départ en retraite.

Compte tenu de ce déficit conséquent, Monsieur le Commissaire aux comptes peut lancer une procédure d'alerte, qui, si elle arrive à son terme, après plusieurs phases très structurées, provoquera la fermeture de la Voix des Femmes et le licenciement des 5 salariées. La Voix des Femmes doit aussi, ce très rapidement, provoquer une rencontre avec ses financeurs pour les tenir informés de la situation financière dans laquelle elle se trouve et peut-être ensemble changer la situation. La fermeture de l'association serait une véritable catastrophe économique pour son personnel, très engagé dans la vie associative et pour la population accompagnée dans la résolution de leurs problématiques, qui se sont accentuées depuis la crise sanitaire.

Compte tenu de sa situation financière, la Voix des Femmes doit sérieusement anticiper l'année 2023, sachant qu'en juin 2023, un autre départ en retraite est prévu, avec l'attribution d'une nouvelle indemnité de départ.

Pour pallier ses difficultés financières actuelles et à venir, la Voix des Femmes doit trouver très vite des nouveaux projets lui permettant financièrement de poursuivre son activité et ses missions ; elle devra travailler avec de nouveaux partenaires (les entreprises) et d'autres publics (public Jeune, public Sénior) à qui elle apportera savoir-faire et compétences, par l'apport de prestations de services.

La Voix des Femmes, en 2020, avait le projet de lancer une campagne de communication en direction des entreprises locales pour mener une politique de mécénat, au service de l'intérêt général, sous forme d'engagements financiers ou d'apports de produits, de technologies ou de compétences, sans impact sur des activités marchandes. La crise sanitaire n'a pas permis de le réaliser.

Projet, repris en novembre prochain, lors d'une rencontre Voix des Femmes/entreprises locales dans la recherche de mécènes. Ces entreprises pourront être de véritables soutiens à des activités à dimension sociale, comme la lutte contre toutes les exclusions, ou d'activités sociales économiques comme celles contre les freins à l'insertion professionnelle et à la création d'activité économique.

Lors de cette réunion, la Voix des Femmes proposera aussi aux dirigeants de ces entreprises une prestation de médiation sociale et interculturelle en direction de leurs collaborateurs (Service des Ressources Humaines) ou de personnels en souffrance dans des situations d'incompréhension, de stress, de conflits, dus en grande partie à la méconnaissance des codes culturels et professionnels.

L'expertise de nos médiatrices en médiation sociale et interculturelle leur permettra de mieux les appréhender et de savoir gérer les problèmes liés à l'interculturalité, favorisant ainsi dans l'entreprise un climat de confiance propice au bien-vivre au travail. Pour mettre en place cette prestation, la Voix des Femmes mobilisera rapidement ses moyens humains et engagera une action de formation.

Toujours dans le secteur professionnel, une autre piste de réflexion permettra à la Voix des Femmes de travailler avec le secteur de l'aide à domicile, secteur en tension, ayant des difficultés à recruter du personnel susceptible de travailler auprès de personnes âgées à leur domicile. Beaucoup de ses adhérentes ont des dispositions et habiletés pour exercer ce type d'emploi. Parvenir à les qualifier, à l'aide de dispositifs déjà existants, pourrait être un nouveau challenge à prioriser.

La Voix des Femmes réfléchit aussi à la création d'une « boutique solidaire éphémère » constituée de collectes d'invendus (vêtements, articles de puériculture, petit électroménager, produits d'hygiène et de maquillage). Cette démarche, proposée par l'Etat, avec la loi n°2020 -105, du 20/2/2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, permettrait aux entreprises partantes, l'obtention d'un avoir fiscal, et serait pour l'association, un autre moyen d'augmenter sa trésorerie.

En juin 2022, la Voix des Femmes, avec beaucoup de fierté, de joie et de bonheur, a célébré avec ses adhérents, ses bénévoles, ses salariées, ses partenaires, son anniversaire : 30 ans de service auprès des habitants. Rappelons que la Voix des Femmes a été créée en 1991, avec un projet associatif qui permettait des fondations solides définissant ses valeurs, ses missions, son objet, son fonctionnement, ses moyens, ses activités.

Après ses 30 ans d'existence et de réussite professionnelle, la Voix des Femmes doit aujourd'hui actualiser son projet associatif, d'abord pour éviter l'essoufflement, les remises en cause, la bureaucratisation, puis progressivement la perte du projet associatif.

En effet, au fil des années, l'action et les moyens de la Voix des Femmes ont évolué ainsi que les besoins des publics accompagnés. Pour cette raison, la Voix des Femmes va très rapidement renouveler son projet associatif, car en le réaffirmant, elle y retrouvera le sens de l'action. Par l'échange, les expériences, la Voix des Femmes motivera et remobilisera les énergies autour d'un projet commun favorisant le développement de l'association avec de nouvelles ambitions fondamentales pour sa consolidation.

La fonction de veilleur social que la Voix des Femmes assure avec les autres associations du territoire, lui permet de devancer les besoins des publics qu'elle accompagne, avant que les Pouvoirs Publics ne s'en emparent. C'est pourquoi, elle ne pourra pas, dans le renouveau du projet associatif, se cantonner à des mesures techniques, l'évaluation des besoins des habitants l'impactant inévitablement.

Soyons conscients que la mise en place de ce nouveau projet pourrait s'avérer difficile, car devant modifier des habitudes, des mentalités et faisant évoluer aussi les rapports entre adhérents, salariées et bénévoles. La Voix des Femmes a déjà commencé l'actualisation de son projet associatif en juin dernier, avec la modification de ses statuts, colonne vertébrale de l'association.

Elle poursuivra cette action, dès octobre prochain, en groupe de travail avec ses dirigeants et ses administrateurs. Si certains bénévoles sont intéressés par cette démarche, ils seront les bienvenus pour travailler avec eux sur ce projet prioritaire.

Notons aussi que l'actualisation du projet associatif de la Voix des Femmes sera aussi un réel instrument de communication auprès des partenaires, démontrant la vivacité de l'association.

En juin 2023, la Voix des Femmes se séparera de la médiatrice dédiée au domaine sportif et culturel pour un départ à la retraite. Elle devra alors faire un choix : ne pas renouveler son poste, ou recruter une collaboratrice sur ce même type de poste, ou s'orienter vers un autre type de poste (illettrisme ou autres).

Pour conclure, comme vous pouvez le constater, les idées ne manquent pas à la Voix des Femmes. Sa situation financière est actuellement délicate, mais elle a de sérieux atouts pour sortir de ses difficultés. Etes- vous prêts à continuer à la soutenir ?

Je vous remercie de votre attention.

Martine MALHAIRE

Annexes

Compléments d'information sur la médiation

| | | hommes | femmes | TOTAL | |
|---------------------------|------------------------------|--------|--------|-------|--------|
| nbre | | 41 | 130 | 171 | |
| Domicile | HSC | 21 | 61 | 82 | 48% |
| | CAEN | 17 | 49 | 66 | 39% |
| | autres commune de l'AGGLO | 1 | 13 | 14 | 8% |
| | AUTRE | 2 | 5 | 7 | 4% |
| | Sans domicile | 0 | 1 | 1 | 1% |
| | non communiqué | 0 | 1 | 1 | 1% |
| âge | 18 -25 ans | 2 | 7 | 9 | |
| | 26 - 30 ans | 4 | 12 | 16 | |
| | 31 - 40 ans | 10 | 26 | 36 | |
| | 41 - 50 ans | 13 | 30 | 43 | |
| | 51 - 60 ans | 5 | 25 | 30 | |
| | 61 - 70 ans | 3 | 12 | 15 | |
| | + de 70 ans | 4 | 9 | 13 | |
| | non communiqué | | 9 | 9 | |
| Situation familiale | célibataire | 11 | 38 | 49 | 15% |
| | dont familles monoparentales | 0 | 13 | 13 | |
| | en couple ou marié | 24 | 50 | 74 | 23% |
| | séparé ou divorcé | 6 | 31 | 37 | 12% |
| | veuf/ve | 0 | 7 | 7 | 2% |
| | non communiqué | | 4 | 4 | 1% |
| Allocations / revenus | RSA | 5 | 17 | 22 | 13% |
| | ASSEDIC | 10 | 21 | 31 | 18% |
| | AAH | 3 | 12 | 15 | 9% |
| | Bourse Etudiant | 1 | 4 | 5 | 3% |
| | Allocation d'asile | 0 | 3 | 3 | 2% |
| | revenu équivalence retraite | 6 | 12 | 18 | 11% |
| | rémunérations | 9 | 17 | 26 | 15% |
| | autres | 3 | 14 | 17 | 10% |
| | sans ressource | 4 | 30 | 34 | 20% |
| situation professionnelle | étudiant | 1 | 7 | 8 | 5% |
| | salarié | 9 | 15 | 24 | 14% |
| | dont contrat aidé | 0 | 1 | 1 | |
| | travailleur indépendant | 0 | 2 | 2 | 1% |
| | invalidité / handicap | 3 | 9 | 12 | 7% |
| | chômage | 12 | 22 | 34 | 20% |
| | sans emploi | 9 | 43 | 52 | 30% |
| | demandeur d'asile | 0 | 3 | 3 | 2% |
| | retraité | 7 | 12 | 19 | 11% |
| | autres | 0 | 17 | 17 | 10% |
| Problématique principale | accès culture/loisirs | 1 | 2 | 3 | 1,75% |
| | droit au logement | 3 | 9 | 12 | 7,02% |
| | budget | 2 | 1 | 3 | 1,75% |
| | droit au séjour | 3 | 3 | 6 | 3,51% |
| | droit aux soins/ santé | 4 | 31 | 35 | 20,47% |
| | éducation | 0 | 1 | 1 | 0,58% |
| | emploi/formation | 15 | 56 | 71 | 41,52% |
| | gestion des conflits | 2 | 3 | 5 | 2,92% |
| | problèmes administratifs | 11 | 14 | 25 | 14,62% |
| | violences | 0 | 9 | 9 | 5,26% |

Les accompagnements en médiation

Pour l'accès aux Droits

Démarches administratives (CAF, Impôts, Titres de séjour, dossiers de naturalisation, orientation vers les services et dispositifs juridiques spécialisé)

Démarches pour le logement : demandes de logement et d'hébergement d'urgence, expulsions, relations de voisinage, dépôt de plainte

- ➔ Accompagnement dans les démarches auprès de la Préfecture,
- ➔ Aide dans la constitution des dossiers papiers ou via les plateformes numériques,
- ➔ Traduction langue et codes culturels
- ➔ Accompagnement vers les professionnels du Droits (avocats, CDAD, MJD, Délégué au Défenseur des droits, Notaires et associations de défense des droits au séjour, droits des enfants.
- ➔ Information sur le droit au logement
- ➔ Aide à la constitution de la demande de logement (papier ou numérique)
- ➔ Lien avec les services sociaux, le conciliateur de justice
- ➔ Prévenir les impayés ainsi que les expulsions.

Les questions familiales

La gestion des conflits familiaux et les violences dans le couple, la question des mariages mixtes qui engendre des violences psychologiques, des dépressions puis des violences physiques. Le mariage mixte d'aujourd'hui n'est plus le même que par le passé, il est contracté pour des raisons administratives pour la plupart des situations alors que par le passé c'était pour un projet de vie, de fonder un foyer et d'avoir des enfants au même titre qu'un mariage au sein d'une même culture. C'est le constat fait dans le cadre des accompagnements des personnes par la Voix des Femmes.

Conflits intergénérationnels

L'accompagnement à la parentalité (scolarité, éducation dans un contexte interculturel, orientation scolaire ou vers des dispositifs de soutien ou de prise en charge en santé, loisirs...)

- ➔ offrir un espace d'écoute active dans un premier temps et un temps d'information sur les droits et devoirs de chacun
- ➔ accompagner vers des structures de prise en charge en termes d'hébergement, de soins, de protection, dépôt de plainte.
- ➔ aider à decoder les comportements culturels, religieux et à traduire dans certaines langues.
- ➔ Aider à la connaissance des droits des personnes en particulier des femmes dans les pays étrangers par le biais des consulats.
- ➔ Médiation orale entre parents et grand-parents pour tenter de trouver des solutions équitables pour les uns et les autres.
- ➔ Informer sur les droits et devoirs des parents ainsi que les valeurs de la République tout au long des accompagnements.

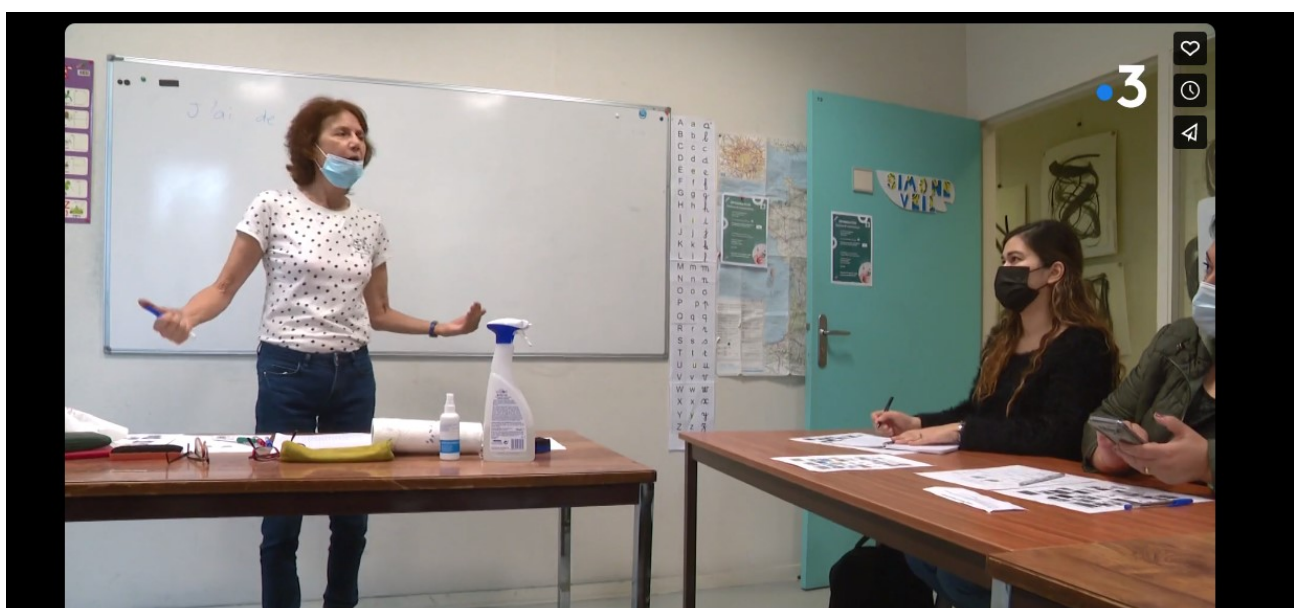
| | |
|--|---|
| | <p>Tout au long de l'année 2021 y compris pendant la période du Covid, nous avons accompagné et renseigné les parents sur les offres de soutien à la parentalité, telle que l'orientation à la fois vers les structures adaptées aux parents et/ou aux enfants comme "l'Espace Parents" à Hérouville st Clair pour une aide psychologique notamment lorsque il y a conflit ou incompréhension dans le cadre d'une séparation de couple ou violence de l'enfant envers son parent.</p> <p>Vers le programme de réussite éducative (PRE), notamment pour du soutien scolaire et la prise en charge en matière de santé (ophtalmo, dentiste, orthophoniste)</p> <p>-Vers la Maison des Adolescents</p> <p>-Vers l'éducateur du conseil départemental pour un soutien éducatif</p> <p>- vers l'Agence d'Orientation pour des questions d'orientation scolaire et/ou d'un projet de formation</p> <p>- L'assistance aux primo-arrivants dans leurs démarches de scolarisation en France en lien avec les collectivités, les établissements scolaires et l'Inspection Académique. Il s'agit là, de la traduction linguistique, culturelle et de suivi social de proximité au quotidien.</p> |
| <p style="text-align: center;">L'emploi, la formation</p> <p><u>Accompagnement individuel et collectif</u></p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Écoute, conseils et orientation vers les services adaptés avec une préparation en amont. ➤ Développement de lien avec les organismes de formations tels que l'AFPA, l'EPE, les entreprises d'insertion (la chiffo et le garage solidaire). ➤ organisation d'un petit déjeuner pour une mise en relation du public avec des entreprises et centre de formation professionnelle (Défi, ADMR et Afpa) : présentation des métiers "service à la personne", les possibilités de formation professionnelle. |
| <p style="text-align: center;">Santé</p> <p><u>Accompagnement individuel</u></p> <p><u>Prévention santé</u></p> | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accès aux droits, démarches pour demande de complémentaire santé, AME, carte vitale ➤ Accès aux soins, orientation et accompagnement vers et en milieu médical ➤ Organisation de séances collectives sur la prévention des risques psychosociaux, de maladies chroniques ... |

Les médias s'intéressent à Maryam, apprenante dans les cours de FLI à la Voix des Femmes

Reportage France 3 Normandie - 20 nov 2021

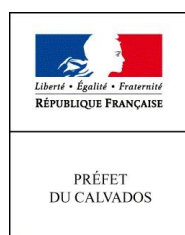


A 32 ans, Maryam, actrice et chanteuse a décidé de fuir les Talibans. Elle fait partie d'un groupe de 10 artistes afgans accueillis depuis aout 2021 pour un an, en résidence par les centres dramatiques Nationaux de Caen, Vire, Evreux et Rouen.



Les subventions 2021

| | | |
|---|---|------------------|
| DRDJCS ANS | Activités physiques | 1 630 € |
| DDCS politique de la ville | Epicerie Sociale et Solidaire | 4 450 € |
| | La Médiation sociale et culturelle | 12 000 € |
| | Mieux-être, bien-être pour les femmes | 3 260 € |
| | Quartiers d'été | 800 € |
| DRDCS (DREETS) | lutte Contre les discriminations | 6 000 € |
| Pôle jeunesse sport vie associative BOP 163 | médiation sociale interculturelle | 1 000 € |
| Conseil Départemental | Sport et clubs sportifs | 310 € |
| | Epicerie Sociale et Solidaire | 4 300 € |
| | La Médiation sociale et culturelle | 20 000 € |
| | Mieux-être, bien-être pour les femmes | 3 980 € |
| MAIRIE HSC | Mieux-être, bien-être pour les femmes | 4 500 € |
| | Médiation sociale et culturelle | 4 500 € |
| | Epicerie Sociale et Solidaire | 2 000 € |
| | Fonctionnement | 4 500 € |
| Caen la Mer | La Médiation sociale et culturelle | 17 000 € |
| | Mieux-être, bien-être pour les femmes | 3 980 € |
| ARS | Dépistage IST MST | 800 € |
| | AAP réduction des inégalités sociales de santé | 4 000 € |
| CARSAT | GYM ET AT. CREATIF et ACT CULTURELLES | 3 735 € |
| CCAS | Epicerie Sociale et Solidaire | 12 024 € |
| DRJCS BOP 104 | Intégration professionnelle des primo arrivants | 6 000 € |
| | Médiation sociale auprès des réfugiés | 5 000 € |
| FIPD | Les violences faites aux femmes | 1 500 € |
| CAF | Fonctionnement | 14 000 € |
| ANDES | Epicerie Sociale et Solidaire (CNES) | 8 103 € |
| CPAM | Fonctionnement | 8 000 € |
| | | 157 372 € |



Les comptes 2021

| | 2 021 | 2 020 |
|--|-------------------|-------------------|
| Produits d'exploitation : | | |
| Ventes de marchandises | 63 013,36 | 59 298,47 |
| Production vendue (biens et services) | 2 023,20 | 3 647,00 |
| Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires | 65 036,56 | 62 945,47 |
| Subventions d'exploitation | 157 372,00 | 167 579,00 |
| Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges | 1 150,86 | 2 326,60 |
| Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs | 28 925,00 | 7 645,00 |
| Autres produits | 2 010,87 | 5 256,60 |
| Sous-total B | 189 458,73 | 182 807,20 |
| Total produits d'exploitation (I) | 254 495,29 | 245 752,67 |
| Charges d'exploitation : | | |
| Achats de marchandises | 59 911,16 | 53 339,78 |
| Variation de stock | -526,60 | 249,46 |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements | 7 667,70 | 4 531,55 |
| Variation de stock | | |
| Autres achats et charges externes | 23 512,85 | 21 818,35 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 2 644,00 | 2 337,00 |
| Salaires et traitements | 118 948,51 | 106 991,25 |
| Charges sociales | 41 837,73 | 35 602,46 |
| Sur immobilisations : dotations aux amortissements | 480,92 | 414,95 |
| Sur actif circulant : dotations aux provisions | 0,00 | 110,25 |
| Engagements à réaliser sur subventions attribuées | 14 772,82 | 26 945,00 |
| Autres charges | 2,12 | 0,00 |
| Total Charges d'exploitation (II) | 269 251,21 | 252 340,05 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II) | -14 755,92 | -6 587,38 |
| Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun (III) | 0,00 | 0,00 |
| Produits financiers : | | |
| De participation | 214,99 | 252,35 |
| D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | | |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | |
| Total Produits financiers (IV) | 214,99 | 252,35 |
| Charges financières : | | |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | | |
| Intérêts et charges assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Total charges financières (V) | 0,00 | 0,00 |
| RESULTAT FINANCIER (IV-V) | 214,99 | 252,35 |
| RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III+IV-V) | -14 540,93 | -6 335,03 |
| Produits exceptionnels : | | |
| Sur opérations de gestion | 2 937,31 | 356,00 |
| Total produits exceptionnels (VI) | 2 937,31 | 356,00 |
| Charges exceptionnelles : | | |
| Sur opérations de gestion | 975,00 | 935,00 |
| Total charges exceptionnelles (VII) | 975,00 | 935,00 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII) | 1 962,31 | -579,00 |
| Impôts sur les bénéfices (VI) | 0,00 | 0,00 |
| Total des produits | 257 647,59 | 246 361,02 |
| Total des charges | 270 226,21 | 253 275,05 |
| EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges) | -12 578,62 | -6 914,03 |

| ACTIF | | 2 021 | | | 2 020 |
|--|--|-------------------|------------------|------------------|-------------------|
| | | Brut | Amort. Prov. | Net | Net |
| ACTIF IMMO- BILISE | Immobilisations incorporelles : | | | | |
| | Frais d'établissement | | | | |
| | Frais de recherche et de développement | | | | |
| | Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires | 349,11 | 349,11 | 0,00 | 0,00 |
| | Fonds commercial | | | | |
| | Autres | | | | |
| | Avances et acomptes | | | | |
| | Immobilisations corporelles : | | | | |
| | Terrains | | | | |
| | Constructions | | | | |
| | Installations techniques, matériel et outillages indus- triels | 6 101,56 | 5 954,03 | 147,53 | 276,99 |
| | Autres | 23 497,82 | 22 843,93 | 653,89 | 485,75 |
| | Immobilisations corporelles en cours | | | | |
| | Avances et acomptes | | | | |
| Immobilisations financières : | | | | | |
| Participations | | | | | |
| Créances rattachées à des participations | | | | | |
| Autres titres immobilisés | | | | | |
| Prêts | | | | | |
| Autres | 791,00 | | 791,00 | 791,00 | |
| Total I | 30 739,49 | 29 147,07 | 1 592,42 | 1 553,74 | |
| | Stock et en-cours : | | | | |
| | Matières premières et autres approvisionnements | | | | |
| | En-cours de production (biens et services) | | | | |
| | Produits intermédiaires et finis | | | | |
| | Marchandises | 2 254,03 | 220,50 | 2 033,53 | 1 506,93 |
| | Avances et acomptes versés sur commandes | | | | |
| | Créances : | | | | |
| | Créances Clients et Comptes rattachés | 7 558,27 | | 7 558,27 | 6 188,58 |
| | Autres | 9 398,40 | 3 120,00 | 6 278,40 | 16 846,18 |
| | Capital souscrit - appelé non versé | | | | |
| Valeurs mobilières de placement : | | | | | |
| Actions propres | | | | | |
| Autres titres | | | | | |
| Disponibilités | 70 959,90 | | 70 959,90 | 78 653,07 | |
| COMP TES de régula- ri- sation | Charges constatées d'avance | 941,35 | | 941,35 | 1 149,69 |
| | Total II | 91 111,95 | 3 340,50 | 87 771,45 | 104 344,45 |
| | Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) | 0,00 | | 0,00 | 0,00 |
| | Primes de remboursement des obligations (IV) | 0,00 | | 0,00 | 0,00 |
| | Ecart de conversion Actif (V) | 0,00 | | 0,00 | 0,00 |
| | TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V) | 121 851,44 | 32 487,57 | 89 363,87 | 105 898,19 |

| PASSIF | | 2 021 | 2 020 |
|---|---|------------------|------------------|
| | Fonds propres sans droit de reprise | | |
| | Fonds propres statutaires | | |
| | Fonds propres complémentaires | | |
| | Fonds propres avec droit de reprise | | |
| | Fonds statutaires | | |
| | Fonds propres complémentaires | | |
| | Ecarts de réévaluation | | |
| | Réserves | | |
| | Réserves statutaires ou contractuelles | | |
| | Réserves pour projet de l'entité | | |
| | Autres | | |
| | Report à nouveau | 19 513,72 | 29 953,46 |
| | Excédent ou déficit de l'exercice | -12 578,62 | -6 914,03 |
| | <i>Situation nette</i> | <i>6 935,10</i> | <i>23 039,43</i> |
| | Fonds propres consommables | | |
| | Subventions d'investissement | | |
| | Provisions réglementées | | |
| | Total I | 6 935,10 | 23 039,43 |
| FONDS RE- PORTE S ET DEDIES | Fonds reportés liés aux legs ou donations | | |
| | Fonds dédiés | 24 017,82 | 18 870,00 |
| | Total II | 24 017,82 | 18 870,00 |
| PROVI- SIONS | Provisions pour risques | | |
| | Provisions pour charges | | |
| | Total III | 0,00 | 0,00 |
| | Dettes financières : | | |
| | Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) | | |
| | Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | | |
| | Emprunts et dettes financières diverses | 5 335,72 | 5 335,72 |
| | Avances et acomptes reçus sur commandes en cours | | |
| | Dettes d'exploitation : | | |
| | Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés | 21 180,23 | 16 841,72 |
| | Dettes des legs ou donations | | |
| | Dettes fiscales et sociales | 28 283,34 | 21 229,36 |
| | Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés | | |
| | Autres dettes | 0,00 | 69,62 |
| | Instruments de trésorerie | | |
| | Produits constatés d'avance | 3 611,66 | 9 487,00 |
| | Total IV | 58 410,95 | 52 963,42 |
| | Ecarts de conversion Passif (V) | 0,00 | 0,00 |
| | TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V) | 89 363,87 | 94 872,85 |